

REGLEMENT

LES ATELIERS DU MESNIL DU 13 JUIN au 21 JUIN 2026

L'exposition « **Les Ateliers du Mesnil** » aura lieu au Centre Georges Brassens (Salle d'exposition du bas) 100, rue Jules Rein, au Mesnil-le-Roi.

Conditions générales :

Elle est destinée aux membres des ateliers du Club Artistique et à tous les **Mesnilois**, artistes et amateurs.

Chaque artiste proposera 1 à 3 œuvres (peinture, sculpture, dessin, pastel, porcelaine, etc.) toutefois le nombre d'œuvre retenu sera fonction de la place disponible (attention aux trop grands formats).

Les peintures seront munies d'un système d'accrochage sérieux et encadrées simplement, les verres protégés en bordure. Les sculpteurs fourniront leurs socles.

Chaque œuvre portera au dos les coordonnées de l'auteur et le prix de vente éventuel.

Il n'y aura pas de jury de sélection, chacun étant son propre critique.

Renseignements et contacts : clubartmesnileroi@gmail.com
www.clubartistiquedumesnil.fr

Assurance :

Le Club Artistique souscrit une assurance R.C. pendant la période de l'exposition, mais décline toute responsabilité pour risques de vol, incendie, avaries, ou cas de force majeure. L'artiste peut contracter une assurance personnelle s'il le désire.

Droits de participation :

La participation est de **10 euros** pour les membres du Club et de **20 euros** pour les non-membres.

En cas de vente, un don de 10% sera versé au Club.

Date limite d'inscription :

Pour s'inscrire, renvoyer la fiche d'inscription avant **Lundi 11 Mai** accompagnée de votre chèque de règlement libellé à l'ordre du Club Artistique du Mesnil-le-Roi.

Limite Inscriptions	Lundi 11 Mai
Dépôt des œuvres	Jeudi 11 Juin 9h30 à 13 h.
Retrait des œuvres	Dimanche 21 Juin à partir de 17h00.
Vernissage	Samedi 13 Juin à 11h.
Heures d'ouverture	Fermé Lundi, tous les jours de 14h à 18h.

Les artistes assureront une permanence (calendrier ci-joint) pendant la durée de l'exposition et participeront activement à la communication et à diffusion des flyers.